



Succession partage compte bancaire

Par **Diez francoise**, le **26/02/2018** à **13:04**

Bonjour mon père est décédé en avril 2017 avant son décès j ai constaté de grosse somme d argent débité sur ses comptes bancaires en tout sur l année 2017 il y en a pour 15000€ lors du partage j ai donc demandé un partage équitable avec ma sœur vu qu elle a eu cette somme et pas moi mais elle refuse de rééquilibrer le partage...je demande 7500€ en plus...suis je dans mon droit?
De plus une collection de timbres à disparue...cela commence à faire beaucoup....
Puis je faire trainer la clôture de la succession ? Je vous remercie.

Par **youris**, le **26/02/2018** à **13:43**

bonjour,
un notaire est-il en charge de la succession de votre père ?
salutations

Par **Diez francoise**, le **26/02/2018** à **13:50**

Oui il a fait son travail pour ce qui est de la vente de la maison et du partage des comptes n étant pas d accord j ai bloqué l argent de la maison à la caisse des depots